



Livret d'information

Année Scolaire
2022/2023

(Sous réserve de modifications ultérieures)



Contact

Mairie :

02 48 57 30 25

Service Enfance - Jeunesse - Affaires scolaires :

service.enfance@ville-mehun-sur-yevre.fr

02 48 57 19 19

<https://www.espace-citoyens.net/mehunsuryevre/espace-citoyens/>



Scolarité

École Maternelle du Centre

Rue des Marches

Tél. : 02 48 57 40 55

ecm-centre-mehun-sur-yevre@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Catherine CROZET

École Maternelle Jules FERRY

Boulevard de la Liberté

Tél. : 02 48 57 46 06

ecm-jules-ferry-mehun-sur-yevre@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Cécile JUELLE

École Maternelle Marcel PAGNOL

2 Boulevard Georges Clémenceau

Tél. : 02 48 57 40 20

ec-marcel-pagnol-a-mehun-sur-yevre@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Emeline SARRON

École Élémentaire du Château

Place du Général Leclerc

Tél. : 02 48 57 31 83

ec-chateau-mehun-sur-yevre@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Delphine REGNAULT

École Élémentaire des Charmilles

Boulevard de la Liberté

Tél. : 02 48 57 30 55

ec-les-charmilles-mehun-sur-yevre@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Vanessa JUSSERAND

École Élémentaire Marcel PAGNOL

2 boulevard Georges Clémenceau

Tél. : 02 48 57 40 20

ec-marcel-pagnol-a-mehun-sur-yevre@ac-orleans-tours.fr

Directrice : Emeline SARRON

Avec près de 500 élèves, la commune de Mehun-sur-Yèvre est dotée de 3 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires.

Les enfants sont affectés dans les différents établissements scolaires prioritairement en fonction de leur adresse, selon la carte scolaire de la commune.



Horaires

École maternelle du Centre

	Accueil périscolaire	Temps d'enseignement		Pause méridienne	Temps d'enseignement		Accueil périscolaire
Lundi	7h30/8h40	8 h 3 0	8h40/11h55	11h55/13h30	1 3 h 2 0	13h30/16h15	16h15/18h30
Mardi	7h30/8h40	8 h 3 0	8h40/11h55	11h55/13h30	1 3 h 2 0	13h30/16h15	16h15/18h30
Mercredi	Temps familial ou Accueil de Loisirs						
Jeudi	7h30/8h40	8 h 3 0	8h40/11h55	11h55/13h30	1 3 h 2 0	13h30/16h15	16h15/18h30
Vendredi	7h30/8h40	8 h 3 0	8h40/11h55	11h55/13h30	1 3 h 2 0	13h30/16h15	16h15/18h30

École élémentaire du Château

	Accueil périscolaire	Temps d'enseignement		Pause méridienne	Temps d'enseignement		Accueil périscolaire
Lundi	7h30/8h35	8 h 2 5	8h35/12h00	12h00/13h50	1 3 h 4 0	13h50/16h25	16h25/18h30
Mardi	7h30/8h35	8 h 2 5	8h35/12h00	12h00/13h50	1 3 h 4 0	13h50/16h25	16h25/18h30
Mercredi	Temps familial ou Accueil de Loisirs						
Jeudi	7h30/8h35	8 h 2 5	8h35/12h00	12h00/13h50	1 3 h 4 0	13h50/16h25	16h25/18h30
Vendredi	7h30/8h35	8 h 2 5	8h35/12h00	12h00/13h50	1 3 h 4 0	13h50/16h25	16h25/18h30

École maternelle Marcel Pagnol

	Accueil périscolaire	Temps d'enseignement		Pause méridienne	Temps d'enseignement		Accueil périscolaire
Lundi	7h30/8h30	8 h 2 0	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 2 0	13h30/16h30	16h30/18h30
Mardi	7h30/8h30	8 h 2 0	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 2 0	13h30/16h30	16h30/18h30
Mercredi	Temps familial ou Accueil de Loisirs						
Jeudi	7h30/8h30	8 h 2 0	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 2 0	13h30/16h30	16h30/18h30
Vendredi	7h30/8h30	8 h 2 0	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 2 0	13h30/16h30	16h30/18h30

École élémentaire Marcel Pagnol

	Accueil périscolaire	Temps d'enseignement		Pause méridienne	Temps d'enseignement		Accueil périscolaire
Lundi	7h30/8h30	8 h 20	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 20	13h30/16h30	16h30/18h30
Mardi	7h30/8h30	8 h 20	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 20	13h30/16h30	16h30/18h30
Mercredi	Temps familial ou Accueil de Loisirs						
Jeudi	7h30/8h30	8 h 20	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 20	13h30/16h30	16h30/18h30
Vendredi	7h30/8h30	8 h 20	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 20	13h30/16h30	16h30/18h30

Horaires

École maternelle Jules Ferry

	Accueil périscolaire	Temps d'enseignement		Pause méridienne	Temps d'enseignement		Accueil périscolaire
Lundi	7h30/8h35	8 h 25	8h35/11h30	11h35/13h35	1 3 h 25	13h35/16h35	16h35/18h30
Mardi	7h30/8h35	8 h 25	8h35/11h30	11h35/13h35	1 3 h 25	13h35/16h35	16h35/18h30
Mercredi	Temps familial ou Accueil de Loisirs						
Jeudi	7h30/8h35	8 h 25	8h35/11h30	11h35/13h35	1 3 h 25	13h35/16h35	16h35/18h30
Vendredi	7h30/8h35	8 h 25	8h35/11h30	11h35/13h35	1 3 h 25	13h35/16h35	16h35/18h30

École élémentaire des Charmilles

	Accueil périscolaire	Temps d'enseignement		Pause méridienne	Temps d'enseignement		Accueil périscolaire
Lundi	7h30/8h30	8 h 20	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 20	13h30/16h30	16h30/18h30
Mardi	7h30/8h30	8 h 20	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 20	13h30/16h30	16h30/18h30
Mercredi	Temps familial ou Accueil de Loisirs						
Jeudi	7h30/8h30	8 h 20	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 20	13h30/16h30	16h30/18h30
Vendredi	7h30/8h30	8 h 20	8h30/11h30	11h30/13h30	1 3 h 20	13h30/16h30	16h30/18h30

Accueil Périscolaire

Dans toutes les écoles, un accueil du matin (à partir de 7h30) et du soir (jusqu'à 18h30) est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les enfants sont encadrés par des animateurs et animatrices diplômés qui proposent des activités variées tout en privilégiant le rythme de l'enfant.

Un goûter est proposé aux enfants lors de l'accueil du soir.

Liste des accueils :

Ecole Marcel PAGNOL :

Accueil 7 rue Jacques Coeur

Ecole du Centre et du Château :

Accueil Ecole du Château

Ecole Jules FERRY et des Charmilles :

Accueil Ecole des Charmilles



Restauration scolaire

Dans toutes les écoles, un service de restauration scolaire est proposé. Cette prestation comprend le repas de l'enfant, l'encadrement, les activités et le transport. Les repas sont confectionnés selon le principe de la liaison froide par la Société API RESTAURATION (hormis pour les enfants de l'école élémentaire des Charmilles qui déjeunent au collège) qui propose des menus équilibrés, variés et conformes à la loi Egalim (50% de produits durables dont 20% de bio ; lutte contre le gaspillage alimentaire, interdiction des contenants en plastique...). Le pain est fabriqué par un boulanger mehunois. Le personnel d'encadrement participe à l'éducation nutritionnelle des enfants en les invitant à goûter à tous les plats.

En maternelle, le temps du repas a aussi pour objectif de développer l'autonomie de l'enfant en lui apprenant à se servir seul et à utiliser ses couverts. L'apprentissage porte également sur le respect de la vie en collectivité. Votre enfant peut fréquenter le restaurant scolaire de manière régulière ou ponctuelle.



Votre enfant est allergique ou présente un problème de santé :

Le Service Enfance - Jeunesse - Affaires Scolaires doit en être impérativement informé avant l'inscription. Après avis du service et contact avec la médecine scolaire le principe du panier repas peut être mis en place.

Accueil de loisirs

Le mercredi et pendant les vacances scolaires

Cet accueil se déroule à l'Accueil de Loisirs Municipal, dans un parc boisé et des infrastructures adaptées,

7 rue du Chemin Vert.



Horaires

Accueil de loisirs

Le mercredi (période scolaire)
de 9h à 17h

Les petites et grandes vacances
de 9h30 à 17h

- Journée avec repas : (Le service de restauration est exclusivement réservé aux enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs la journée)
- **Ou** Demi journée sans repas (matin ou après midi)

Accueil avant Centre

À partir de 7h30 le matin

Accueil après Centre

Jusqu'à 18h30.

Fonctionnement

L'Accueil de loisirs propose des activités ludiques et éducatives, adaptées à l'âge et au rythme de chaque enfant. Les projets d'animation permettent de mettre en avant le savoir vivre ensemble, la vie en collectivité, le jeu, etc.



Des « ateliers à thème » reposant sur le sport, la culture, les activités d'éveil sont proposés par cycle avec un contenu pédagogique progressif et ludique.

Ces activités sont préparées et assurées par des agents qualifiés.

Tarifs des activités

Enfants domiciliés à Mehun-sur-Yèvre



Vacances scolaires : Petits et grands séjours

Tranches QF	Journée complète avec repas	Forfait 3 jours dans la même semaine	Forfait 5 jours dans la même semaine	1/2 journée
Tarifs fonds d'aide au temps libre Tranche 1	1,29 €	3,48 €	5,68 €	0,77 €
Tarifs fonds d'aide au temps libre Tranche 2	3,22 €	8,69 €	14,17 €	1,72 €
0 à 305	3,39 €	8,96 €	14,61 €	1,97 €
306 à 430	3,83 €	10,13 €	16,50 €	2,11 €
431 à 599	5,47 €	14,47 €	23,58 €	3,19 €
600 à 700	6,87 €	18,20 €	29,66 €	4,00 €
701 à 805	7,55 €	19,98 €	32,56 €	4,60 €
806 à 910	8,25 €	21,84 €	35,60 €	5,07 €
911 à 1279	9,16 €	24,25 €	39,51 €	5,50 €
1280 à 1400	9,38 €	24,84 €	40,48 €	5,57 €
1401 à 1500	9,71 €	25,70 €	41,89 €	5,76 €
A partir de 1501	10,04 €	26,56 €	43,30 €	5,95 €

Tarifs fonds d'aide au temps libre : montants restants à charge des familles après déduction de l'aide de la CAF.

Tarifs des activités

Mercredi

Tranches QF	Mercredi journée complète	Forfait 2 mercredis d'un même mois journées complètes	Forfait 3 mercredis d'un même mois journées complètes	Forfait 4 mercredis d'un même mois journées complètes	Forfait 5 mercredis d'un même mois journées complètes	1/2 journée
0 à 305	2,28 €	4,10 €	6,02 €	7,84 €	9,58 €	1,90 €
306 à 430	3,11 €	5,60 €	8,21 €	10,70 €	13,06 €	2,26 €
431 à 599	4,42 €	7,96 €	11,67 €	15,20 €	18,56 €	3,19 €
600 à 700	5,80 €	10,44 €	15,31 €	19,95 €	24,36 €	4,00 €
701 à 805	6,48 €	11,66 €	17,11 €	22,29 €	27,22 €	4,60 €
806 à 910	7,18 €	12,92 €	18,96 €	24,70 €	30,16 €	5,07 €
911 à 1279	8,03 €	14,45 €	21,20 €	27,62 €	33,73 €	5,50 €
1280 à 1400	8,16 €	14,69 €	21,54 €	28,07 €	34,27 €	5,59 €
1401 à 1500	8,44 €	15,19 €	22,28 €	29,03 €	35,45 €	5,76 €
A partir de 1501	8,73 €	15,71 €	23,05 €	30,03 €	36,67 €	5,94 €

Accueils avant et après classe

Tranches QF	Matin la 1/2 heure	Après-midi la première 1/2 heure avec goûter	Après-midi la 1/2 heure sans goûter	Après-midi deux heures
0 à 305	0,50 €	0,78 €	0,50 €	2,05 €
306 à 430	0,50 €	0,78 €	0,50 €	2,05 €
431 à 599	0,51 €	0,79 €	0,51 €	2,09 €
600 à 700	0,53 €	0,81 €	0,53 €	2,16 €
701 à 805	0,55 €	0,83 €	0,55 €	2,23 €
806 à 910	0,55 €	0,83 €	0,55 €	2,23 €
911 à 1279	0,57 €	0,85 €	0,57 €	2,30 €
1280 à 1400	0,59 €	0,87 €	0,59 €	2,38 €
1401 à 1500	0,59 €	0,87 €	0,59 €	2,38 €
A partir de 1501	0,61 €	0,89 €	0,61 €	2,45 €

Barifs des activités

Restauration scolaire

Tranches QF	Tarifs élèves	Tarifs «panier repas» : 25% de réduction
0 à 305	0,50 €	0,38 €
306 à 430	0,70 €	0,53 €
431 à 599	1,00 €	0,75 €
600 à 700	2,08 €	1,56 €
701 à 805	2,44 €	1,83 €
806 à 910	2,80 €	2,10 €
911 à 1279	3,16 €	2,37 €
1280 à 1400	3,52 €	2,64 €
1401 à 1500	3,60 €	2,70 €
A partir de 1501	3,80 €	2,85 €
Adulte	4,50 €	

Accueil avant et après centre

Vacances scolaires et Mercredi

la 1/2 heure : 0,60€

Toute 1/2 heure commencée est due.

La première 1/2 heure et le forfait
deux heures comprennent le goûter.

Barifs des activités

Enfants domiciliés hors commune

Vacances scolaires : Petits et grands séjours

Tranches QF	Journée complète avec repas	Forfait 3 jours dans la même semaine	Forfait 5 jours dans la même semaine	1/2 journée
0 à 305	12,65 €	33,48 €	54,57 €	7,88 €
306 à 430	12,65 €	33,48 €	54,57 €	7,88 €
431 à 599	13,06 €	34,56 €	56,34 €	8,12 €
600 à 700	13,45 €	35,61 €	58,02 €	8,36 €
701 à 805	13,45 €	35,61 €	58,02 €	8,36 €
806 à 910	13,45 €	35,61 €	58,02 €	8,36 €
911 à 1279	13,86 €	36,69 €	59,79 €	8,62 €
1280 à 1400	14,34 €	37,96 €	61,86 €	8,91 €
1401 à 1500	14,34 €	37,96 €	61,86 €	8,91 €
A partir de 1501	14,82 €	39,23 €	63,93 €	9,20 €

Mercredi

Tranches QF	Mercredi journée complète	Mercredi 1/2 journée
0 à 305	11,26 €	7,73 €
306 à 430	11,62 €	7,96 €
431 à 599	11,62 €	7,96 €
600 à 700	11,99 €	8,20 €
701 à 805	11,99 €	8,20 €
806 à 910	11,99 €	8,20 €
911 à 1279	12,34 €	8,45 €
1280 à 1400	12,78 €	8,74 €
1401 à 1500	12,78 €	8,74 €
A partir de 1501	13,22 €	9,01 €

Accueil avant et après centre

Vacances scolaires et Mercredis

la 1/2 heure : 0,60€

Toute 1/2 heure commencée est due.

La première 1/2 heure et le forfait deux heures comprennent le goûter.

Vacances scolaire :

Fonds d'Aide au Temps Libre

Pour les bénéficiaires de ce fond, une déduction de l'aide CAF est appliquée sur le tarif en vigueur, sur présentation d'un justificatif FATL de la CAF.

Transport scolaire

Inscriptions

Le dossier de demande de transport scolaire, pour les élèves de maternelle et d'élémentaire, est téléchargeable sur l'Espace famille et le site internet de la ville.

Il est à retourner à l'accueil de la mairie, accompagné :

- **d'une photo d'identité (3,5 cm x 4,5 cm) sauf pour le transport école-restauration scolaire,**
- **d'une enveloppe timbrée libellée à votre adresse uniquement pour le transport domicile-école,**
- **de l'autorisation parentale et la décharge de responsabilité le cas échéant.**

Pour les collégiens (Bourges et Mehun-sur-Yèvre) le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la ville.

Il est à retourner, accompagné des pièces justificatives, à l'accueil d'Agglobus située Espace Nation à Bourges ou par courrier à l'adresse suivante :

Agglobus - STU Bourges
23 rue Théophile Lamy
CS 70148 - 18021 Bourges Cedex

Les horaires des bus sont disponibles sur le site internet de la ville.



Inscription et réservation

Service Enfance et Scolaire

Pour fréquenter les différentes activités du service, un dossier d'inscription est obligatoire. Ce dossier est téléchargeable sur la rubrique «documents à télécharger» de l'Espace famille.

Un droit unique d'accès aux services «Enfance-Jeunesse-Affaires Scolaires» et «Pôle d'Enseignement Artistique» d'un montant de 5€ est demandé à l'inscription.

Les activités et services sont soumis à réservation via l'espace famille.

Pour plus de renseignement, contactez le service enfance.

Horaires d'ouverture du secrétariat

Jours d'ouverture	Matin	Après-midi
Lundi & Mardi	08h30/12h	14h/17h30
Mercredi	08h30/12h15	13h45/18h
Jeudi	08h30/12h	Fermé
Vendredi	Fermé	14h/17h30



L'espace famille

Vos démarches en un simple clic !

Cet outil en ligne est destiné à faciliter votre quotidien, en simplifiant notamment les démarches administratives que vous entreprenez pour vos enfants dans le cadre du service enfance-jeunesse géré par la ville : les accueils périscolaires, la restauration scolaire, l'accueil de loisirs et affaires scolaires.

L'Espace Famille est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 par internet.

Vos différentes démarches se font à partir d'un compte personnel, confidentiel et sécurisé, accessible grâce à une clé famille individuelle : chaque famille a son propre espace.

Les informations qu'il contient sont entièrement sécurisées. Ces données ne sont accessibles que par le service enfance et ne sont utilisées que pour la gestion de l'accueil de votre enfant.

The image shows a screenshot of the Mehun-sur-Yèvre website. At the top, there's a navigation bar with 'TOURISME', 'LA MAIRIE', 'AU QUOTIDIEN', and 'TEMPS LIBRE'. Below this is a banner for 'Découvrez les atouts touristiques de Mehun-sur-Yèvre'. A large orange arrow points from the 'Espace famille' button in the 'Accès Directs' menu to the 'Espace Famille' login page.

Accès Directs

- Toutes vos démarches
- Commerces de Mehun
- Associations
- Tourisme

Espace famille

MON ESPACE PERSO

BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE FAMILLE

La Ville de Mehun-sur-Yèvre met à votre disposition de votre Espace Famille, un espace sécurisé pour gérer vos démarches administratives.

Ce nouvel outil en ligne est destiné à faciliter votre quotidien, en simplifiant notamment les démarches administratives que vous entreprenez pour vos enfants dans le cadre du service enfance-jeunesse géré par la ville : les accueils périscolaires, la restauration scolaire et l'accueil de loisirs.

L'Espace Famille est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 par internet.

Vos différentes démarches se font à partir d'un compte personnel, confidentiel et sécurisé, accessible grâce à une clé famille individuelle : chaque famille a son propre espace. Les informations qu'il contient sont entièrement sécurisées. Ces données ne sont utilisées que pour la gestion de l'accueil de votre enfant.

L'Espace Famille vous permet :

- De réserver un repas pour votre enfant au restaurant scolaire.
- De réserver une place à l'accueil périscolaire, à l'accueil de loisirs, au restaurant, aux vacances et grandes vacances.
- De modifier ou d'annuler vos réservations dans les ateliers, ateliers, les ateliers d'activités.
- De consulter les informations pour votre enfant.
- De consulter vos factures et de les régler en ligne.
- De simuler les tarifs.
- De signaler des changements d'adresse ou de coordonnées.
- D'obtenir des informations sur les différentes activités.

VOUS SOUHAITEZ CRÉER UN COMPTE ?

Vous devez au préalable prendre rendez-vous au secrétariat du service enfance-jeunesse, Espace Loisirs Municipaux, 19 rue du Centre-ville 18300 Mehun-sur-Yèvre, en appelant :

- Votre carte de famille.
- Un justificatif de domicile.
- Le carnet de santé de vos enfants.
- Votre attestation de responsabilité civile.

Vous recevrez ensuite un lien, par mail ou par voie postale, qui vous permettra d'activer votre compte. Vous devez ensuite créer un mot de passe, qui sera tenu en secret.

La Service Enfance-jeunesse de 2021, 18300 Mehun-sur-Yèvre, à votre disposition au 02 48 32 13 23, email : enfance@mehun-sur-yevre.fr

ACTUALITÉS

Menu du restaurant scolaire

Menu du collégien du village - Menu du Collège et du Centre de formation 7 mars au 22 avril

Inscription scolaire 2022/2023

du 14 mars 2022 au 10 mai 2022, ouverture à la première inscription de votre enfant en...

Inscription transport scolaire 2022/2023

du 14 mars 2022 au 10 mai 2022, ouverture à la demande de transport scolaire de votre...

Menu de printemps

Le programme des vacances de printemps est disponible dans le menu de l'accueil de loisirs.

TOUS LES ACTUALITÉS



VILLE DE
MEHUN
SUR YÈVRE